

Tenir compte de la géopolitique

Alors que la Russie exporte environ 60 millions de tonnes de céréales par an et l'Ukraine 50 millions de tonnes, l'arme alimentaire ne doit pas tomber totalement entre les mains de la Russie, s'inquiète l'économiste Stéphane Madaule. Dans son papier pour *Libération* 19/03/24, il en conclut : « rattacher l'Ukraine au continent européen revêt également cette dimension stratégique qu'on oublie trop souvent ». La Commission européenne a freiné certaines exportations ukrainiennes vers l'UE. Ainsi en est-il de la volaille, du sucre ou des œufs, mais le blé n'est pas concerné. Alors « pour consoler Macron et sauver la face », l'UE a décidé de sanctionner la Russie en imposant des droits de douane « prohibitifs » pour interdire toute importation de produits russes. Pour Pierre Lellouche, dans *Valeurs Actuelles* 28/03/24, « les amateurs de pâtes seront pénalisés » puisque l'UE importe chaque année 1,9 million de tonnes de blé dur dont 420 000 tonnes de Russie !

Entre asphyxie normative et partage de la valeur

L'éditorialiste du *Figaro* 2/04/24 espère que le projet de loi agricole va faciliter la vie des agriculteurs. Ils n'en peuvent plus de ces « surtranspositions réglementaires », de « calendriers (tailles, arrosage...) qui ne tiennent pas compte de la météo, de ces obligations qui s'appliquent indifféremment aux petites et grandes exploitations... et, pour tous, de ces déclarations à n'en plus finir ». Le journaliste nuance cependant : « ce délire normatif n'est pas l'apanage du seul monde agricole ». Dans une chronique pour *Les Échos* 15/03/24, la présidente de l'Institut *Molinari* surenchérit avec cette surfiscalité de la production, qui est source de tous les maux. Pour elle, les agriculteurs auraient tort de s'en prendre aux industriels et distributeurs car ce n'est vraiment pas là que se situe la source de leurs problèmes.

Des crises qui coûtent beaucoup

Alternatives Économiques avril a épluché la newsletter de l'Institut pour l'économie du climat (I4CE). Pour éviter de payer, il faut prévenir et notamment en matière de transition écologique, il convient d'« accompagner les exploitations et les filières vers des modèles à l'épreuve des crises ». Depuis dix ans, 2016 et son épisode printanier pluvieux a connu des dépenses un peu en deçà de 500 millions d'euros. Par contre, en 2021, ce montant atteignait presque un milliard, tandis que 2022 a connu un pic avec environ 2,1 milliards d'euros !

La FNSEA démasquée !

Une sociologue qualifie la FNSEA de « *Medef de l'agriculture* ». Non seulement, elle contrôle la MSA, le Crédit agricole, la Coopération agricole et l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, mais elle est aussi dans la cogestion de la politique agricole avec le ministère. Et ceci, en faisant

croire qu'elle rassemble tous les agriculteurs grâce au mythe de l'unité paysanne, explique Rose-Marie Lagrave (Ehess). Or, poursuit celle-ci dans *Politis* 11/04/24, « la ruse de la FNSEA est de masquer, sous le vocable unitaire, les intérêts antagonistes du monde agricole, alors qu'elle ne représente que les dominants et les patrons de l'agriculture ». Et, conclut très lucidement cette sociologue, « ce subterfuge, institutionnalisé et incorporé dans les mentalités des agriculteurs, y compris par celles et ceux qui n'ont pas intérêt à voter pour la FNSEA, mais y consentent en raison des services proposés », appelle à ce que l'État reprenne totalement la main sur la politique agricole.

Assurer l'origine des produits

Dans *Que Choisir* avril, la présidente de l'association dénonce le maintien de l'opacité de l'origine des produits. Cela « retire au consommateur la possibilité de faire un choix éclairé » et « ce n'est pas non plus dans l'intérêt des producteurs », explique-t-elle. « Plus les Français afficheront l'origine des matières premières, plus les autres feront de même. Avec le risque d'un renfort du protectionnisme. Pas sûr que les agriculteurs français s'y retrouvent... », suggère l'éditorialiste de *LSA* 7/03/24.

Lactalis veut réduire sa collecte

Emmanuel Besnier s'expose en Une de *LSA* 14/03/24. Dans un long entretien pour le magazine de la distribution et alors qu'il a été chahuté par les éleveurs à propos du prix payé, il précise fort justement que « ces six dernières années, le prix n'était pas un sujet pour nos éleveurs, car il était supérieur à celui de nos concurrents ». Réalisant un chiffre d'affaires de 28,3 milliards d'euros, dont seulement cinq en France, Emmanuel Besnier assure vendre « 40 % du lait à perte sur le marché mondial des excédents de poudre de lait ». Il affirme aussi qu'il « ne partage pas cette vision qui dit qu'il va manquer du lait en France. Il y en a beaucoup. La question est plutôt de savoir si l'industrie laitière française va pouvoir continuer à collecter les excédents de la ferme France. »

Insidieuse grippe aviaire

Grâce à la vaccination des canards que la France serait le seul pays à pratiquer, la filière foie gras revit, se réjouit *Le Figaro* 30/03/24. En effet, dix foyers de grippe aviaire ont été recensés cet hiver, contre 402 à la même époque en 2023. Mais cette bonne nouvelle en cache une mauvaise, puisque des pays refusent des volailles françaises (vives ou transformées) vaccinées, par peur de faire entrer des porteurs « sains » du virus, explique le quotidien. *Le Figaro* 5/04/2024 rapporte que le virus se transmet aux vaches. Douze élevages de cinq États américains ont été touchés. La maladie se traduit par une forte chute de la production de lait. D'après le quotidien, les scientifiques s'interrogent à propos de ce virus adapté aux vaches nord-américaines : pourrait-il repasser chez les oiseaux migrants et revenir contaminer le continent européen ?

| par Guy Laluc